



Les engagements des banques à l'égard des PME

- *Le financement des entreprises, et notamment des PME, est un axe clé du développement des banques. L'offre est large, diversifiée dans un contexte de forte concurrence.*
- *Les encours de crédit à fin juin continuent de progresser en France plus vite que dans le reste de la zone euro. Sur un seul semestre (1^{er} janvier - 30 juin 2008) le crédit aux TPE-PME a augmenté de 2,28%, dont 3,27% pour les seules TPE (source Banque de France). Ces chiffres témoignent du dynamisme des banques dans le financement de leurs clients PME. Même dans les circonstances difficiles rencontrées en septembre sur les marchés financiers, les grands réseaux ont constaté la progression de leurs encours.*
- *L'activité de crédit est liée à la demande des entreprises qui elle-même dépend de l'évolution de la conjoncture économique (anticipations, décisions d'investissement des chefs d'entreprise, perspectives internationales...). Dans une période où la croissance mondiale ralentit, la demande de crédit baisse, même s'il arrive que les besoins en fond de roulement peuvent croître.*

Afin de relayer efficacement les mesures des Pouvoirs Publics pour le soutien à l'économie et dans le contexte actuel de tension sur les sources de financement, les banques ont décidé de prendre les engagements suivants

Une information plus réactive sur les encours de crédit

Dès le 30 septembre, les banques publieront par anticipation leurs encours de crédit aux PME. Elles s'engagent à les communiquer sur une base mensuelle et non plus semestrielle pour améliorer l'actualisation du suivi. La profession en fera un commentaire.

Un panel qualitatif au niveau national pour renforcer le dialogue Banques / PME

La Fédération Bancaire Française s'engage à mettre en place une instance de suivi qualitatif et de dialogue entre banquiers et chefs d'entreprises. A cet effet, elle réunira au moins 3 fois par an un panel d'une dizaine de banquiers et de chefs d'entreprises qui seront désignés à parité par les banques et les instances interprofessionnelles représentatives. Ce groupe permettra d'identifier les points à améliorer dans les pratiques et la relation banque/PME.

Un suivi des créances, même pour les petites entreprises

Dans une période économique plus difficile, le financement du besoin en fond de roulement revêt une importance particulière. Dans ce contexte, bien mobiliser son poste client est essentiel. Les banques s'engagent à adapter leur activité d'affacturage pour les entreprises quelle que soit leur taille. Elles s'engagent également à diffuser une information pratique sur le sujet, notamment à destination des TPE.

La FBF diffusera à cet effet un mini guide des clés de la Banque, qui sera mis à la disposition des

réseaux bancaires et également téléchargeable gratuitement sur le site :

www.lesclesdelabanque.com.

Renforcement du partenariat Banques / OSEO

Dans le cadre de l'enveloppe de 22 milliards d'euros récemment mise en place par les pouvoirs publics, les banques s'engagent à présenter systématiquement à OSEO les dossiers qu'elles ne peuvent pas prendre en première analyse et à les réétudier systématiquement si OSEO apporte la garantie attendue.

Des ressources supplémentaires pour les TPE / PME

S'agissant des sommes collectées par les banques sur le LEP et le LDD et remises à leur disposition par les Pouvoirs Publics, les banques s'engagent à les utiliser au financement des PME et à faire, comme il le leur a été demandé, un suivi régulier et rigoureux de leur emploi.

Comme elles s'y étaient engagées auprès des pouvoirs publics, les banques publient dorénavant des chiffres détaillés sur les encours de crédits qu'elles accordent aux TPE et PME. Ce reporting est le fruit d'un groupe de travail rassemblant les pouvoirs publics, la profession bancaire, des représentants des entreprises, la Banque de France et la Commission bancaire. Il met en évidence pour chaque banque la production des crédits en volume selon les types de crédit et les secteurs d'activité économique. Il est diffusé par les banques sur leurs sites internet ou dans leurs rapports annuels.